

Editorial: L'année du réseau

Le réseau n'est pas un signe astrologique exotique à la mode, et pourtant il aura marqué notre année 2016. Plus que jamais en effet, Actares a mené des actions en collaboration avec d'autres organisations, parfois dans l'ombre, parfois dans la lumière.

Causes partagées

La contribution d'Actares à l'étude du WWF «Caisses de pensions suisses et l'investissement responsable», présentée aux membres et au public le 5 octobre 2016, figure au sommaire de «Actares Bulletin» n°33 déjà, tout comme le soutien actif à l'initiative pour des multinationales responsables, déposée le 10 octobre à la Chancellerie fédérale. Pour

Actares, se mettre au service d'une cause qu'elle ne pourrait pas porter seule – en tout cas pas avec la même efficacité – est une question de cohérence.

Et à partager

Sur une base différente, la coopération avec l'Eglise réformée du Canton de Zurich a débouché sur une journée d'étude consacrée à l'équité dans le monde du travail (page 6). Ensuite, ce sera l'Alliance climatique suisse qui mobilisera les membres des caisses de pen-

sions sur le modèle de «PensionFairVote» («Actares Bulletin» n°31). Avec une septantaine d'autres organisations, Actares soutient la campagne «Retraites sans risques» en encourageant ses membres et toute personne sensibilisée à s'inscrire sur la plateforme internet prévue à cet effet. Et se-

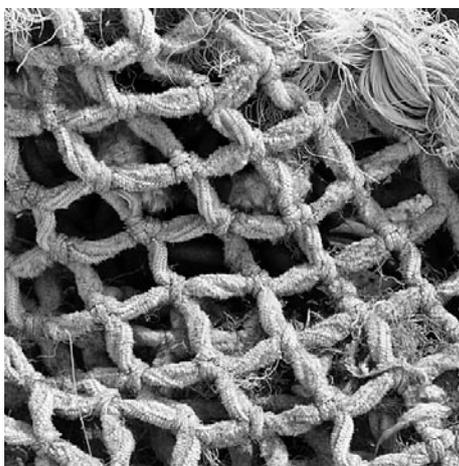
rait-ce l'air du temps? D'autres projets de collaboration apparaissent à l'horizon.

Présidence renouvelée

Le renforcement du réseau d'Actares n'est pas le seul fait marquant de l'année. La présidence de notre organisation a été renouvelée cet automne, à l'issue de l'Assemblée des membres (pages 4 et 7). Changement dans la continuité, car

notre président sortant et membre fondateur, Rudolf Meyer, maintient son engagement au sein du Comité et continue à animer certains groupes de travail. Avec Tineke Ritzema, qui devient présidente intérimaire, ce sont un nouveau visage et une nouvelle génération qui incarnent Actares. La relève est bien là et l'avenir assuré.

■ Pour participer: retraites-sans-risques.ch/



Sommaire

Editorial: L'année du réseau	1	Un vent nouveau au Comité	7
Rapport annuel 2016	2	Réseau: Grand-parents pour le climat	7
Actares dans un contexte changeant	4	Cinéma: Qu'est-ce qu'on attend?	8
Actares Forum «Abeilles et pesticides»	5	Délégation des droits de votes en 2017	8
Entretien: Gudela Grote	6	Impressum	8

1. Entreprises

1.1. Credit Suisse Group

Credit Suisse Group (CSG) a été source de graves préoccupations lors de cette saison. Des spéculations risquées ont causé de lourdes pertes. Mais aucun des responsables n'a eu à rendre des comptes. Au contraire, la banque a payé de substantiels bonus sans lien avec les résultats d'exploitation. Malgré des critiques réitérées, l'entreprise continue à être très engagée dans le financement de l'économie énergétique traditionnelle. Actares a insisté pour que CSG se retire enfin du domaine de l'économie des carburants d'origine fossile et développe une stratégie adéquate.

1.2. LafargeHolcim (anciennement Holcim)

Année après année, Actares a enjoint LafargeHolcim de trouver une solution au conflit avec le personnel du site ACC dans l'état indien du Jammu. L'insistance a payé: un accord est intervenu en 2016. Les personnes licenciées ont été indemnisées. Qu'elles aient dû attendre plusieurs mois avant de toucher les salaires convenus – pour une population qui consacre la plus grande partie de ses revenus à la nourriture – a été un grave problème. LafargeHolcim s'est vue aussi reprocher le fait que son rapport annuel n'a pas thématiqué la fusion et ses conséquences, ni la durabilité.

1.3. Nestlé

A l'occasion du 150^{ème} anniversaire de Nestlé, son évolution a fait l'objet d'un regard rétrospectif depuis la fondation d'Actares il y a 16 ans à aujourd'hui. Actares a reconnu les progrès accomplis par Nestlé – soumis à ses critiques depuis plusieurs années – dans les domaines des conflits du travail, de la transparence et de la participation de femmes au conseil d'administration. En même temps, Actares encourage Nestlé à prolonger ses efforts pour la protection des eaux dans le monde, et pour le respect des droits humains dans la chaîne de production.

1.4. Novartis

Actares a apprécié l'initiative de Novartis pour améliorer, dans les pays en voie de développement, l'accès des malades aux médicaments pour les affections non-transmissibles, qui concerne trois pays. Actares espère que d'autres pays seront bientôt intégrés dans ce programme. En revanche, la critique a porté sur

les coûts des médicaments dans les pays industrialisés, qui ne sont presque plus supportables. Actares a souhaité connaître les composantes de la constitution des prix des médicaments et savoir si des initiatives étaient menées pour en réduire le coût.

1.5. The Swatch Group

En 2015, Actares avait mis en avant la carence d'informations en matière de responsabilité d'entreprise. Cette critique constructive a porté ses fruits: le dernier rapport d'activités consacre à la protection de l'environnement et à la politique sociale six pages au lieu de seulement trois. L'entreprise y explique entre autres qu'elle renonce à utiliser des bois provenant d'espèces menacées et que les métaux et les pierres précieuses doivent provenir de sources éthiquement irréprochables. Mais Swatch a fait aussi l'objet de deux critiques. Il n'y a toujours pas de vote électronique aux assemblées générales, et leur procès-verbal complet, avec toutes les questions et les réponses, n'est toujours pas publié sur le site web de l'entreprise.

1.6. Syngenta

Cette année, c'est à nouveau le thème du néonicotinoïde Thiamethoxam qui a été mis en avant, ainsi que la reprise de Syngenta par ChemChina, toujours en cours. Il est possible que le Thiamethoxam soit coresponsable de la mort des abeilles et qu'il puisse constituer un danger pour la sécurité globale de l'alimentation. Actares a demandé lors de l'assemblée générale quelle contribution concrète l'entreprise apporte aux études scientifiques portant sur les effets et les nuisances de ce pesticide. En ce qui concerne la reprise par ChemChina, Actares a demandé des informations transparentes sur l'avenir de la Fondation Syngenta pour une agriculture durable.

1.7. UBS Group

Le dialogue avec UBS s'est poursuivi de manière positive. UBS a répondu par écrit à l'intervention d'Actares en assemblée générale l'année précédente, et fourni des éléments de sa nouvelle stratégie sur la protection climatique. Mais l'objectif fixé par la conférence sur le climat de Paris, une augmentation de la température à 2°C au maximum, ne peut être atteint de cette manière. Avec ses stratégies actuelles, la place financière suisse contribue à un scénario qui nous mène à

une augmentation de 4° à 6°C. Actares demande donc une sortie progressive, mais définitive, du secteur du charbon. La portée des engagements dans les énergies non-renouvelables et l'impact CO₂ des investissements et autres financements doivent aussi être rendus publics par UBS.

1.8. Zurich Insurance Group

Zurich IG tente depuis 2015 de rattraper une longue inaction dans le domaine du climat et de la responsabilité entrepreneuriale. L'entreprise est encore loin d'apporter une contribution significative pour atteindre l'objectif retenu internationalement de 2°C. Le renoncement aux investissements dans les énergies fossiles non renouvelables est un thème à peine abordé chez Zurich IG. La politique du personnel est un autre objet de critiques. Une grande insécurité règne chez les employé-e-s suite à des annonces répétées de licenciements massifs d'ici à 2018. Le taux de rotation du personnel est monté de ce fait à près de 13%. Quelles seront les conséquences de cette perte énorme de savoir-faire? Actares demande plus de transparence et de correction dans les relations avec le personnel.

2. Manifestations

2.1. Assemblée des membres d'Actares

La partie officielle de l'Assemblée des membres a été suivie de la présentation par Amandine Favier, conseillère en finance durable au WWF Suisse, d'une étude sur le thème «Caisses de pensions suisses et investissement responsable», étude à laquelle Actares a aussi collaboré. Cette conférence a suscité un vif intérêt auprès de la quarantaine de personnes présentes. Le procès-verbal est disponible en ligne.

2.2. Equité dans le monde du travail

En collaboration avec l'Eglise réformée du canton de Zurich, Actares a organisé une journée sur le thème «Equité dans le monde du travail». Au centre du débat: les effets sur les conditions de travail des évolutions de la société comme le développement de la digitalisation, la bascule démographique et la globalisation de l'économie.

2.3. Actares Forum «Abeilles et pesticides»

Pour la troisième fois, Actares a organisé une table ronde publique. Les effets des pesticides de type néonicotinoïde sur la santé des abeilles ont constitué le thème 2016. Des représentants de Syngenta, de l'administration fédérale et de la recherche ont débattu

des corrélations entre l'emploi de ces pesticides et la mort des abeilles. Cet événement a été un plein succès. Près de 90 personnes ont participé au débat au Palais de l'Athénée de Genève.

3. Questions internes

3.1. Effectifs

Fin 2016, Actares compte 1'283 membres, dont 29 personnes morales. Actares est, et reste attractive auprès d'institutions de droit public, comme les villes de Carouge, Lausanne, Le Locle et Renens, ou la commune de Chêne-Bougeries.

3.2. Activités du Comité et du Bureau

En plus de sa retraite, le Comité s'est réuni six fois et le Bureau neuf fois de plus. Trois membres du Comité, Ruedi Jörg, Richard Bisig et Daniela Grünenfelder, n'ont pas sollicité de réélection lors de l'Assemblée des membres de 2016. Rudolf Meyer a quitté la fonction de Président, qu'il a assumée pendant 12 ans. Comme nouveaux membres ont été élus Adrian Kübler et Beat Honegger. Le Comité compte cinq femmes et cinq hommes: six viennent de Suisse romande et quatre de Suisse alémanique. Sont membres du Bureau Tineke Ritzema, vice-présidente et présidente ad intérim, Edouard Deguemp et Roby Tschopp, directeur.

3.3. Groupes de travail

Les groupes de travail ont fourni une contribution essentielle aux activités d'Actares, soutenu la présence médiatique et la communication, suivi l'activité des entreprises tout au long de l'année. Un nouveau groupe de travail a été créé sur le thème des rapports CSR (responsabilité sociale d'entreprise).

3.4. Secrétariat

Pour des raisons d'économies, l'emploi au secrétariat a été réduit de 2 à 1,7 équivalents plein temps, répartis entre quatre personnes: Roby Tschopp (directeur), Matthias Dellsperger (comptabilité, gestion des adresses et délégations des droits de vote), Roger Said (recherche de fonds et communication) et Nicole Weydknecht (communication). Jusqu'en été 2016, Suzie Abessolo a apporté sa collaboration au secrétariat, dans le cadre d'un stage.

Actares a bénéficié en 2016 du soutien de la Ville de Genève, de la Loterie Romande, de la Banque Alternativa Suisse et de Nest fondation collective.

Actares dans un contexte changeant

Par Rudolf Meyer

Quand Actares a été fondée en mars 2000, la responsabilité des entreprises envers la société n'était pas un thème porteur. Il était alors impensable qu'un dialogue puisse s'instaurer entre grandes firmes et société civile. Seuls de rares rapports environnementaux étaient publiés. Où en sommes-nous aujourd'hui? Retour sur 16 ans d'activité au sein du Comité.

Lors de l'assemblée des membres 2016, je me suis retiré de la présidence, tout en restant membre du Comité. A l'issue de 16 années d'engagement, dont 12 en tant que co-Président ou Président, je souhaite revenir sur l'évolution de l'économie vers plus de durabilité et montrer comment Actares se réoriente pour y répondre.

The business of business is business

Dans les premières années d'Actares, les responsables d'entreprises ne comprenaient souvent pas pourquoi des actionnaires posaient des questions sur la responsabilité. On nous disait: «Que voulez-vous au juste? Notre contribution à la société, c'est le profit que nous générons», ou «Si vous n'êtes pas d'accord, vendez donc vos actions!» La plupart des votes en assemblées générales étaient des «oui» à plus de 99%.



Rudolf Meyer à l'assemblée générale d'UBS en 2012.

Gestion de la réputation ou responsabilité?

Les premières entreprises à entrer en matière ont été celles qui ont mesuré l'enjeu d'une bonne réputation, comme Nestlé, UBS ou Novartis. Le risque lié à la réputation a été intégré dans le concept de l'entreprise. Mais souvent, les rapports étaient destinés à embellir la vitrine! Aujourd'hui, aucune grande entreprise ne peut passer sous silence son impact sur la société et l'environnement. La «Corporate Social Responsibility» (CSR), la responsabilité sociétale d'entreprise, au sens large, est désormais une notion reconnue.

Professionnalisation dans un contexte changeant

Dans le passé, Actares, en tant que voix de l'actionnariat, s'est positionnée comme intermédiaire entre la société civile et les entreprises. Maintenant, certaines ONG sont aussi reçues par les entreprises et interviennent lors des assemblées générales. Les rapports CSR constituent pour Actares un nouveau centre d'attention. Actares demande des rapports complets, citant les problèmes à résoudre et les mesures prises pour atteindre les objectifs.

Après une retraite anticipée en 2012, j'ai décidé de consacrer bénévolement tout mon temps à Actares pendant deux à trois ans, qui sont devenus quatre. Mes buts étant la professionnalisation, un développement du secrétariat, la mise en place de groupes de travail liés à des entreprises ou à des branches, ainsi qu'une relation plus étroite avec d'autres ONG. Il s'est aussi agi de renouveler les moyens informatiques de gestion des membres et de la comptabilité et de créer une plateforme de documentation. Il a fallu aussi prudemment renouveler le Comité, dont la majorité des membres étaient en fonction depuis la fondation. Une partie de ces objectifs a déjà été atteinte, d'autres sont en voie de l'être. C'est en particulier le renforcement du secrétariat qui n'a pu être réalisé que partiellement. L'augmentation du nombre de nos membres et des moyens financiers n'a pas été suffisante. Dans le contexte actuel, on peut pourtant se réjouir de la stabilité du nombre de nos membres.

Nouveau départ

Une annonce dans la «NZZ» et la «WOZ» nous a permis de réunir un aéropage de personnes intéressées avec une expérience de l'économie, prêtes à participer aux groupes de travail. L'une d'entre elles a déjà rejoint le Comité (page 7). Le renouvellement du Comité et le changement prochain de la direction du secrétariat nous promettent de nouvelles idées et une nouvelle impulsion. Le développement du secrétariat reste un objectif majeur.

Actares Forum «Abeilles et pesticides»

Le premier Actares Forum en Suisse romande a eu pour thème le danger des pesticides pour les abeilles, avec la participation de Jean-Daniel Charrière, chef du Centre de recherches apicoles de l'institut fédéral Agroscope, impliqué dans les procédures d'autorisation des pesticides, Christophe Praz, maître-assistant au Laboratoire d'entomologie évolutive de l'Université de Neuchâtel et spécialiste des abeilles sauvages, ainsi qu'André Fougeroux, responsable agriculture durable chez Syngenta France.

Les pesticides de la classe des néonicotinoïdes sont-ils coresponsables de la mort massive des abeilles et de la réduction de la diversité de leurs espèces? Pesticides dits systémiques, les néonicotinoïdes sont utilisés pour traiter les semences ou le sol: ils restent actifs pendant des mois ou des années. L'Union Européenne et la Suisse ont décrété en 2013 un moratoire partiel sur leur utilisation, afin de permettre une analyse plus précise de leur impact sur les abeilles. Syngenta produit le Thiamethoxam, un néonicotinoïde touché par le moratoire.

L'impact des néonicotinoïdes sur les abeilles a constitué le thème du Forum Actares, suivi par près de 90 personnes à Genève, au Palais de l'Athénée, le 3 novembre dernier. La manifestation a reçu le soutien de la Loterie romande et de Nest fondation collective. Le rédacteur en chef de «LaRevueDurable», Jacques Mirenowicz, en a assuré la modération avec brio.

Parmi les questions abordées, les plus intéressantes furent:

- Quel degré de nocivité les néonicotinoïdes ont-ils sur les abeilles? S'il est incontesté que ces pesticides sont hautement toxiques pour les abeilles, menacent-ils pour autant leur existence? Peut-on les utiliser de manière à ce que le danger soit minime? Quel est leur impact en comparaison avec le varroa, un acarien parasite, ou la diminution des surfaces fleuries?
- Comment protéger les abeilles des néonicotinoïdes? Faut-il créer une taxe incitative, pour faire baisser les quantités disséminées? Ou l'agriculture doit-elle renoncer à une utilisation systématique et revenir à un emploi ponctuel des pesticides?



Une table ronde de haute qualité pour le public d'Actares.

- Abeilles mises à part, quels sont les autres effets des néonicotinoïdes? Une partie des substances polluantes atteint le sol et les nappes phréatiques. Quelle est l'étendue de ces charges sur l'environnement?
- Le processus d'homologation des nouveaux pesticides est-il adéquat? Les tests de toxicité sont effectués par des laboratoires privés, qui respectent la Good Laboratory Practice, une directive internationale sur la qualité des examens de toxicité. Mais que signifie le fait que des interrogations préoccupantes se font jour après que des produits – comme c'est le cas pour les néonicotinoïdes – ont passé avec succès les procédures d'admission?

Grâce à la haute qualité des intervenants, des pistes pertinentes ont été esquissées. Les nombreuses informations et réponses ont permis aux personnes présentes de se forger une opinion fondée. L'esprit des Actares Forums fut au rendez-vous.

«Les graines enrobées de pesticides présentent des dangers indirects, car moins de 20 % du produit est absorbé par la plante et le reste peut contaminer les sols ou les eaux de ruissellement.»

Christophe Praz

«Syngenta a besoin des abeilles pour la fécondation de ses productions de semences; elle s'en préoccupe donc beaucoup.»

André Fougeroux

«Les exigences pour les homologations de pesticides sont en train d'augmenter drastiquement avec notamment des tests pour évaluer les effets sublétaux et sur d'autres pollinisateurs que l'abeille mellifère.»

Jean-Daniel Charrière

Gudela Grote, professeure titulaire de travail et de psychologie organisationnelle, est cheffe du Département de la gestion, de la technologie et de l'économie de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Dans ses recherches, elle analyse les conséquences de la virtualisation et de la flexibilisation du travail pour l'individu, ainsi que les aspects organisationnels du management de l'insécurité. En collaboration avec le professeur Bruno Staffelbach de l'Université de Zurich, elle édite le baromètre suisse des relations humaines. Lors de la journée co-organisée par Actares et l'Eglise réformée du canton de Zurich «Equité dans le monde du travail», Gudela Grote s'est exprimée sur les conditions de travail à l'âge de la globalisation et de la digitalisation.



Actares: Comment évoluent les conditions de travail à l'ère de la digitalisation et de la globalisation?
Gudela Grote: Les réorganisations sont toujours plus fréquentes. Les profils de postes vont vers plus de technicité dans tous les domaines de l'économie et

de l'administration. L'accélération des cadences augmente la charge de travail.

Quels effets le changement des conditions de travail a-t-il sur la satisfaction au travail?

Chaque année en Suisse, depuis 2006, est menée une enquête représentative sur les attitudes, les perceptions, les humeurs et les intentions des employées et employés, qui est analysée dans le baromètre suisse des relations humaines. On constate une croissance de la catégorie «satisfaite résignée». Ce sont les personnes qui expriment moins d'attentes dans leur travail, pour se conformer à la réalité moins attractive de leur emploi. Les attentes insatisfaites concernent souvent les opportunités de perfectionnement et de formation continue offertes par l'entreprise, qui sont pourtant au coeur de bonnes relations de travail, ne serait-ce qu'en raison de la pression exercée par le changement en général.

Quelles exigences en résultent-elles?

Nous devrions avant tout aider le personnel à pouvoir s'orienter et se positionner dans un monde du travail devenant de plus en plus incertain. Cette exigence est essentielle d'une part pour les collaboratrices et collaborateurs en fin de carrière, qui n'ont souvent plus aucun soutien de leur entreprise au plan de la formation continue, et d'autre part, pour les jeunes, qui constituent aussi un groupe important. Les jeunes entrent dans le monde du travail avec de grandes ambitions, mais leur implication ne peut être gagnée que si leurs intérêts sont pris au sérieux.

Dans quelle mesure une organisation comme Actares pourrait-elle collaborer à maîtriser ces nouvelles exigences?

Actares et d'autres organisations comparables peuvent jouer un rôle important dans le domaine tendu de la sécurisation des places de travail et des aptitudes au travail. En particulier pour les personnes d'un certain âge, l'exigence de l'adaptation au marché du travail n'est jusqu'ici reconnue que du bout des lèvres, bien trop souvent. Mais tôt ou tard, nous devons travailler plus longtemps. Pour cette raison, les entreprises doivent déjà maintenant revoir leur façon de penser, rendant possible des plans de carrière adaptés à un allongement significatif de la vie professionnelle.

■ Baromètre suisse des relations humaines (en allemand): www.hr-barometer.uzh.ch/de.html

Les évolutions de la société liées à la digitalisation, au changement démographique ou encore à la globalisation de l'économie touchent de plein fouet le monde du travail. Les employeurs, les employées et les employés font face en Suisse à des défis gigantesques: comment assurer la confiance, la coopération et l'équité dans l'organisation des relations de travail, dans un monde en pleine mutation? Comment maîtriser cette situation entre les partenaires sociaux de manière équilibrée? Le 6 octobre dernier, l'Eglise évangélique réformée du canton de Zurich a co-organisé avec Actares une journée consacrée à ce thème sous différents éclairages. L'Union patronale suisse et TravailSuisse ont soutenu la manifestation.

Un vent nouveau au Comité

La 16ème Assemblée des membres d'Actares a élu deux nouvelles personnes au Comité et remercié trois anciens membres et le Président. Une nouvelle génération prend les rênes.

Trois personnes ont quitté le Comité en 2016. Elue en 2009, Daniela Grünenfelder cesse pour des raisons professionnelles. Elle s'est occupée en particulier de reporting et a participé au groupe de travail «Nestlé». Richard Bisig a dirigé sept ans le groupe de travail «Syngenta» et est intervenu plusieurs fois aux assemblées générales. Ruedi Jörg, membre fondateur, a contribué à différentes thématiques, liées aux banques, aux assurances et à Syngenta. Les trois poursuivront leur engagement au sein des groupes de travail. Après 12 ans, changement également à la présidence: Rudolf Meyer, lui aussi membre fondateur, remet son mandat sans quitter le Comité (page 4). Il aura été un moteur du développement de l'organisation et a contribué de manière déterminante au développement de son réseau. L'assemblée rend à toutes ces personnes un chaleureux hommage.

Des forces nouvelles

Les nouveaux élus au Comité sont Beat Honegger («Actares Bulletin» n°33) et Adrian Kübler. Beat Honegger a étudié l'histoire économique et a été rédacteur d'un journal financier. Il reprend la direction du groupe de travail «communication». Adrian Kübler a étudié entre autres les sciences politiques et la direction d'entreprise. Son expérience professionnelle s'étend aux secteurs de l'administration, de l'économie privée, du tertiaire et de la formation. Il s'engage au sein du groupe de travail «banques». Tineke Ritzema, vice-présidente, reprend ad interim la présidence. Actares peut ainsi continuer à compter sur un Comité hautement qualifié. Nul doute que les nouvelles compétences dont le Comité est désormais doté marqueront le développement d'Actares dans les années à venir.

Réseau: Grands-parents pour le climat

Par Jeannette Regan, Grands-parents pour le climat

Avec une préoccupation pour le climat dont leur descendance va hériter, l'organisation Grands-parents pour le climat met un accent particulier sur la sobriété comme contrepoids aux modes de consommation actuels.

Grands-parents pour le climat est un mouvement citoyen suisse, lancé en 2014 par un groupe d'aînées et d'aînés, grands-parents ou non, suite à une conférence sur la décroissance. La spécificité réside dans la responsabilité intergénérationnelle et affective. Aujourd'hui, environ 350 seniors, surtout en Suisse romande, en font partie.

Engagement pour les générations futures

L'association est fortement engagée pour le désinvestissement des énergies fossiles, avec l'Alliance climatique, ainsi que sur la critique de la nouvelle loi sur le CO₂. Elle soutient une mise en application avancée de la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral et demande une position engagée de la Suisse au sein des conférences internationales. Une collaboration avec les Artisans de la transition, qui assurent une promo-

tion concrète de l'installation de toits solaires avec financement participatif, a été mise sur pied. Au plan privé, une liste d'idées de cadeaux de Noël alternatifs, orientés sur le partage et la simplicité, est établie. Elle peut inclure l'achat, au nom des petits-enfants, de parts sociales dans des coopératives ou entreprises écologiques, au lieu des habituels livrets d'épargne.

Objectifs de développement

Une priorité: étendre le mouvement à toute la Suisse en invitant amies, amis et connaissances à rejoindre une association sœur en formation en Suisse alémanique. Au plan international, l'association a organisé l'été dernier une rencontre de l'Alliance internationale des grands-parents pour le climat.

■ Grands-parents pour le climat: www.gpclimat.ch/fr/

Cinéma: Qu'est-ce qu'on attend?

Actares

Actionnariat
pour une
économie durable

Bern:
Actares, Postfach
CH-3000 Bern 23
T 031 371 92 14

Genève:
Actares, CP 161
CH-1211 Genève 8
T 022 733 35 60

www.actares.ch
info@actares.ch

IBAN:
CH30 0900 0000
1744 3480 3
PC / CCP:
17-443480-3

Une commune alsacienne de 2'000 âmes prend son destin en main, ici et maintenant. En 2009, le village rejoint le mouvement des villes en transition, Transition Network, inspiré par le britannique Rob Hopkins. Ungersheim est désormais un modèle de l'évolution écologique vers l'après-pétrole.

La cinéaste Marie-Monique Robin, connue notamment pour ses documentaires «Le monde selon Monsanto» ou «Sacré croissance», nous montre comment population et municipalité ont développé des actions collectives et individuelles pour vivre autrement.

Le programme «21 actions pour le 21ème siècle» est devenu une histoire exemplaire, qui prouve que la transition vers une société plus durable et décarbonée n'est pas une abstraction. La rencontre entre la volonté individuelle de repenser son mode de vie et celle

des autorités publiques de stimuler les initiatives porte tous ses fruits. Alors que prévalent morosité et inquiétude face aux crises économiques, sociales et environnementales, le film est une vraie bouffée d'air et d'espoir.

- Marie-Monique Robin,
Qu'est-ce qu'on attend?
M2R Films, novembre 2016, 119 minutes
- M2R Films: m2rfilms.com
- Transition Network: transitionnetwork.org/



Délégation des droits de votes en 2017

Comme par le passé, Actares va exercer en 2017 les droits de votes délégués par ses membres. Après étude des assemblées générales, Actares détermine ses recommandations de votes pour toutes les entreprises du Swiss Market Index (SMI), sur la base de ses lignes directrices.

Par exemple, Actares s'opposera au rapport annuel lorsqu'il n'est pas satisfaisant au sujet des aspects sociaux, écologiques ou environnementaux. Opposition également lors d'élections au conseil d'administration, si une répartition acceptable entre les genres n'est pas

proposée. Actares refuse en général un tiers des objets en votation.

Toute position n'a d'impact que si elle est mise en œuvre. Il est donc important que les membres exercent leurs droits de votes, personnellement ou en donnant procuration à Actares. Il est possible de déléguer à Actares les droits de votes pour toutes les entreprises cotées en Suisse; pour celles qui n'appartiennent pas au SMI, Actares reprend les recommandations d'une autre organisation.

Impressum – Actares Bulletin n°34

Tirage en français: 900 exemplaires / en allemand: 1200 exemplaires

Ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro: Irene Aeberli, Gudela Grote (EPF Zurich), Antoinette Hauri, Rudolf Meyer, Jeannette Regan (Grands-parents pour le climat), Jean-François Rochat, Roger Said, Annemieke Stössel, Roby Tschopp, Frank van Pernis, Nicole Weydknecht

Photos: Actares, Gudela Grote, marlyne, Roby Tschopp

Mise en page/impression: Gegendruck GmbH, Neustadtstrasse 26, 6003 Lucerne

Impression sur papier 100 % recyclé, Rebello

Avec le soutien de la Ville de Genève, Département des finances et du logement, et de la Banque Alternative Suisse